

## AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 505-02

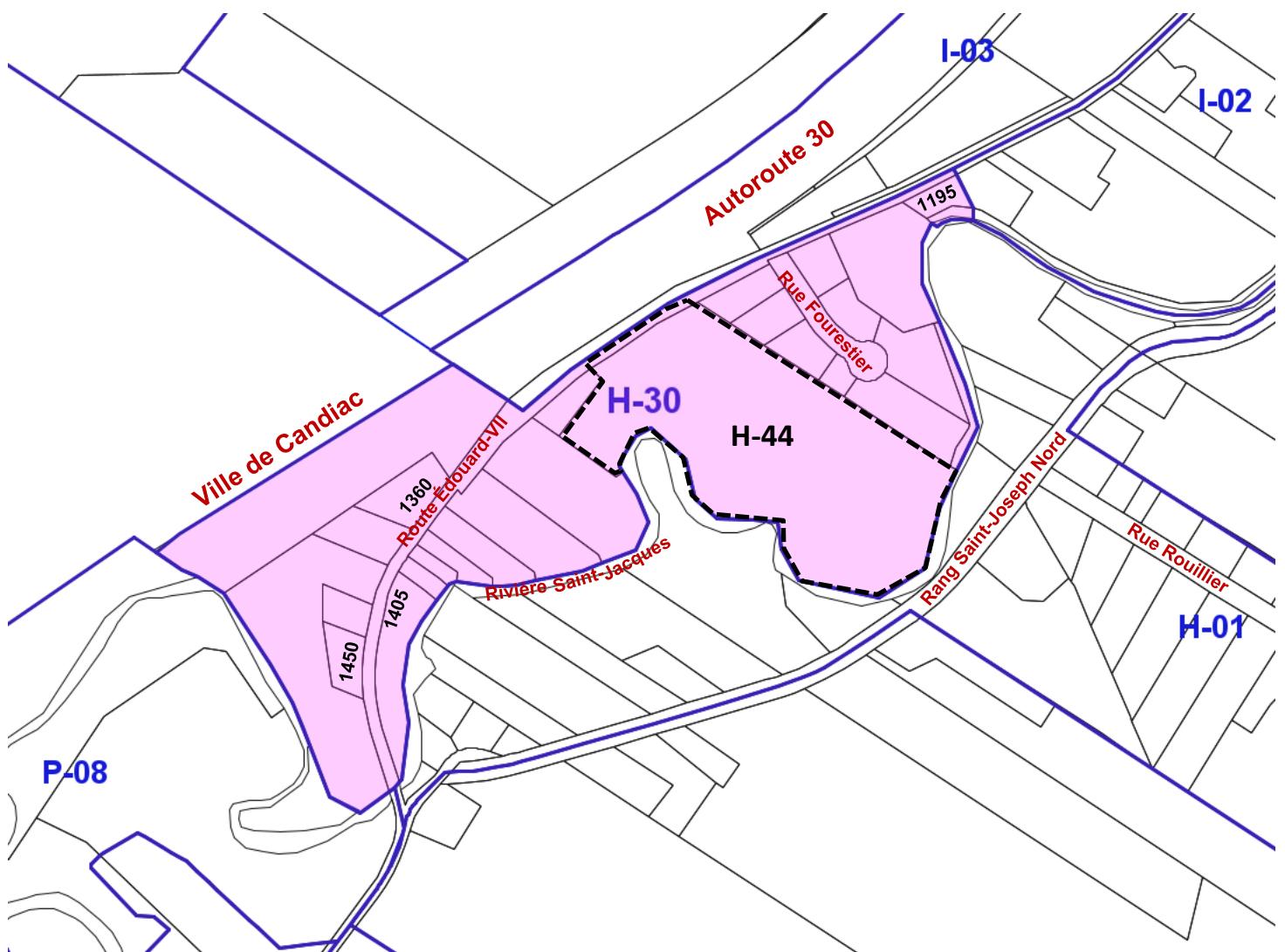
Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 505-02 modifiant le règlement numéro 505 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

**AVIS PUBLIC est donné** que lors d'une séance ordinaire tenue le 10 février 2026, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe a adopté le projet de règlement numéro 505-02 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement numéro 505 sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'intégrer une nouvelle section applicable à la zone H-44 en remplacement de la section applicable à la zone Nord-de-la-rivière-Saint-Jacques**

Ce projet de règlement concerne la zone H-30, à partir de laquelle la zone H-44 sera créée lors de l'entrée en vigueur du règlement 501-33.

Le périmètre de cette zone est illustré au croquis suivant :



La zone H-30 est composée des lots et numéros civiques suivants :

Zone concernée	Description
H-30	Route Édouard-VII, de 1195 à 1405 (impairs) Route Édouard-VII, de 1360 à 1454 (pairs) Route Édouard-VII, Lot 1 914 104 Rue Fourestier, de 4 à 12 Rue Fourestier, Lot 1 914 078

La zone H-44 sera composée du numéro civique suivant :

## AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 505-02

Zone concernée	Description
H-44	Route Édouard-VII, 1275

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **mardi 24 février 2026, à 19 h** au **Complexe Élodie-P.-Babin** situé au **2235, route Édouard-VII** à Saint-Philippe. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Ce projet ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 505-02 peut être consulté sur le site internet en suivant le lien : <https://ville.saintphilippe.quebec/avis-publics/>. Il peut également être consulté au bureau de la municipalité au 175, ch. Sanguinet, bureau 201, Saint-Philippe, aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi au mercredi: 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Jeudi: 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h.

Donné à Saint-Philippe, ce 11 février 2026

La greffière adjointe de la Ville,

*Stéphanie Dulude*

Me Stéphanie Dulude